

INFORMATION DE LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA PROTECTION DES POPULATIONS (DDPP)

Conseils pratiques en matière de dépannage à domicile : le dépannage à domicile peut être à l'origine de problèmes pour les consommateurs. Souvent, il s'agit de trouver un dépanneur dans l'urgence et les professionnels indécis peuvent en abuser. Il faut toujours être vigilant, bien s'assurer que l'urgence est réelle et savoir que des obligations d'information s'imposent aux professionnels. Vous trouverez ci-dessous quelques conseils pratiques avant de faire appel à un professionnel :

- Méfiez-vous des tracts publicitaires lapidaires, donnant peu d'informations sur les principales caractéristiques du service proposé ;
- Soyez prudent à la lecture d'une publicité ou d'une documentation commerciale se prévalant de la caution d'un service public, en effet, ne lui accordez pas automatiquement crédit ;
- Exigez la communication, préalablement à la réalisation de tous travaux, d'un document écrit contenant les informations suivantes :
 - les taux horaires de main-d'œuvre TTC ;
 - les modalités de décompte du temps passé ;
 - les prix TTC des différentes prestations forfaitaires proposées ;
 - les frais de déplacement, le cas échéant ;
 - le caractère payant ou gratuit du devis, et, le cas échéant, le coût d'établissement du devis ;
 - le cas échéant, toute autre condition de rémunération.
- Demandez à l'entreprise le prix des pièces qui seront remplacées pour éviter d'éventuelles surprises ;
- Pour toute prestation d'un montant supérieur à 150 euros TTC, n'oubliez pas de demander un état des lieux ou de l'appareil, de manière à avoir une vision précise des réparations à faire réaliser ;
- Pour toute prestation d'un montant supérieur à 150 euros TTC, sauf urgence absolue, exigez un devis de la part du professionnel, cela vous évitera toute mauvaise surprise quant au prix à payer une fois les travaux réalisés.
- Un professionnel vous suggère de réaliser des travaux qui ne semblent pas urgents ? Prenez le temps de réfléchir et ne donnez pas votre accord trop rapidement. Pensez au fait que vous bénéficiez d'un délai de réflexion pour toute prestation que le professionnel vous propose en sus de celles que vous lui avez demandé de réaliser en urgence.

En cas de litige avec un professionnel indécis, vous pouvez saisir les services de la DDPP du Val-d'Oise dont les coordonnées figurent ci-dessous :

Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP)
Bâtiment Le MODEM - 16, rue Traversière - CS 20508 CERGY - 95035 CERGY PONTOISE Cedex
Téléphone : 01 34 25 45 00 - Télécopie : 01 30 73 01 04 - Mail : ddpp@val-doise.gouv.fr
Horaires d'ouverture au public : de 09H00 à 12H00 et de 14H00 à 17H00
Permanence consommateurs, sans rendez-vous : les mardis et jeudis de 9h à 12h.

MÉTIER DE LA GENDARMERIE

Le Centre d'Information et de Recrutement de la Gendarmerie de Paris a mis en place un service de recrutement pour le secteur du Val d'Oise. Ce service a pour mission d'informer les personnes sur les métiers et le recrutement de la Gendarmerie. Pour joindre ce service, vous trouverez des informations en mairie ou vous pouvez appeler le sous-officier chargé de recrutement pour le secteur 75 et 95 au 01 85 56 25 60.

IDÉES DE SORTIES

MANIFESTATIONS DU VEXIN

Vous pouvez trouver de nombreuses informations sur les différentes manifestations du Vexin auprès de :

- **La Maison du Parc Naturel Régional du Vexin Français** - 95450 Théméricourt - Téléphone : 01 34 48 66 10 - Fax : 01 34 48 66 11 - Informations touristiques : 0810 16 40 45 (prix appel local) - Site Web : www.pnr-vexin-français.fr
- **L'office de tourisme Vexin Centre** - 1, rue de la Croix des Vignes - 95640 Marines - Téléphone/ Fax : 01 30 39 68 84 - Site Web : <http://ot-vexincentre.fr>

MARCHÉS DE NOËL :

C'est la saison des marchés de Noël qui vous offrent l'occasion d'une sortie pour agrémenter vos week-ends. Cependant en raison de l'actualité ces manifestations peuvent être annulées ou reportées par rapport à la date initialement prévue. Renseignez-vous auprès des communes concernées avant tout déplacement.

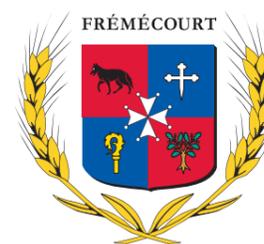
NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE

- Mardi et mercredi de 16h00 à 18h00
- Jeudi : de 9h00 à 12h00
- Vendredi : de 15h00 à 17h00
- Samedi : de 10h00 à 13h00

M^r le Maire reçoit sur rendez-vous.

Mairie de Frémécourt - Rue du Four - 95830 Frémécourt - Tél. : 01 34 66 62 84 - Fax : 09 70 60 52 54
Email : mairiefremecourt@orange.fr - Site provisoire : <http://fremecourt95.free.fr>

Ne pas jeter sur la voie publique - Tout contrevenant engage sa propre responsabilité



La lettre d'informations municipales de Frémécourt - N°23 - Novembre 2015

EDITO

La France est en état d'urgence depuis les événements du 13 novembre dernier.

L'horreur de ces actes meurtriers a créé un profond traumatisme chez tous les français qui se sont largement mobilisés pour exprimer leurs émotions.

La commune de Frémécourt a apporté son soutien aux familles des victimes et à cet élan national en mettant le drapeau tricolore en berne.

Cet état d'urgence implique des mesures de sécurité extraordinaires notamment en ce qui concerne les lieux publics.

Ainsi, le contrôle des flux, l'interdiction de stationnement devant l'école et un filtrage sur les entrées au sein même de l'école peuvent être décidés.

De par les fréquentations habituelles et familières exercées par les parents et accompagnateurs de nos enfants, et pour des raisons pratiques, nous n'appliquerons pas ces mesures restrictives.

Sachez cependant que l'ensemble du personnel communal a été invité à observer une vigilance accrue à l'encontre de toutes personnes inconnues du village.

Au-delà de ces mesures, nous vous invitons à faire preuve de civisme, en signalant tout objet insolite ou tout agissement ou comportement anormal pouvant faire penser à un acte malveillant.

Le combat mené par la France pour ses valeurs démocratiques implique le civisme de chacun pour un retour nécessaire à une vie sociale normale.

Le Conseil Municipal vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année !

INFORMATIONS MUNICIPALES

ÉLECTIONS RÉGIONALES 2015

Le 1^{er} tour des élections aura lieu le dimanche **06/12/2015**, tandis que le 2^e tour aura lieu le dimanche **13/12/2015**. Pour ces élections, le bureau de vote sera ouvert de **8h00 à 20h00**. A cet égard, nous vous rappelons que le bureau de vote n'est pas un endroit ouvert à tous. Seuls peuvent y pénétrer les électeurs inscrits sur les listes électorales du bureau, les délégués des candidats ou des listes, les membres et délégués des commissions de contrôle des opérations de vote, les délégués du Conseil Constitutionnel pour les scrutins relevant de son contrôle.

FERMETURE DU SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE

Le secrétariat de la mairie sera fermé les **26/12/2015 et 02/01/2016**.

DATES À RETENIR

Remise des colis de Noël aux anciens de la commune : dimanche **20/12/2015**.
Partage de la galette des rois et vœux du maire : dimanche après-midi **03/01/2016**. Cette manifestation sera suivie de la présentation d'un livre sur l'histoire de Frémécourt écrit par Monsieur José Gilles habitant et conseiller municipal de la commune.

La chasse à l'œuf qui rencontre un vif succès depuis 2 ans sera reconduite en **avril 2016** (la date précise vous sera communiquée ultérieurement).

COLLECTES DES ENCOMBRANTS 2016

Les jours des collectes des encombrants pour l'année 2016 auront lieu :
• **lundi 22/02/2016** • **mercredi 11/05/2016** • **lundi 17/10/2016**

RAPPEL POUR LA SAUVEGARDE DE L'ENVIRONNEMENT

Le tri des poubelles est un geste citoyen simple et efficace contribuant à la sauvegarde de la planète. Aujourd'hui, chacun d'entre nous produit en moyenne 590 kg de déchets par an qui se retrouvent dans nos poubelles et conteneurs de tri (365 kg) et dans les déchetteries (225 kg). Ne négligeons pas nos efforts, c'est l'avenir qui est en jeu ! Un projet pédagogique est en cours au sein de l'école pour sensibiliser les enfants sur la collecte des déchets.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Dans le cadre du projet de loi relatif à la transition énergétique adopté par l'Assemblée Nationale le 14/10/2015, les collectivités sont appelées à réduire leur consommation électrique. Notre commune n'a pas attendu ce projet de loi pour instaurer, dès la mise en place du nouveau conseil municipal en 2014, une réduction de l'allumage public en faisant fonctionner un lampadaire sur deux. L'économie réelle sera connue en début d'année 2016 et permettra d'envisager d'autres investissements sur la commune.

PRÉVENTIONS MÉTÉO HIVERNALE

Nous rentrons dans la période hivernale. A cet égard, il est important de rappeler les précautions d'usage à appliquer durant cette saison :

- en cas de forte épaisseur de neige ou de verglas la chaussée devient très dangereuse et vous risquez d'être immobilisé ; déplacez-vous uniquement en cas d'urgence et roulez lentement.
- si vous devez vous déplacer pour de longs trajets, informez-vous auparavant de l'état des routes auprès du centre d'information routière et emportez des vêtements chauds, de l'eau potable et des encas (barre de céréale, etc) en prévision d'un blocage de la circulation.
- tous les propriétaires ou locataires sont tenus de débayer la neige devant leur maison, sur les trottoirs jusqu'au caniveau, en dégagant celui-ci autant que possible ; en cas de verglas ils doivent épandre du sel, du sable, des cendres ou de la sciure de bois.

INSCRIPTION AU PATRIMOINE

Dans notre église se cachent des trésors. Le tableau de la Vierge à l'enfant va être inscrit à l'Inventaire des Monuments Historiques ainsi que le retable du chœur.

RESTAURATION DE LA SACRISTIE

Depuis bientôt un an M. José GILLES et M. Eric ZAMIA ont entrepris, avec l'appui financier de la commune, des travaux de rénovation au sein de l'église. Entre autres travaux, la sacristie a ainsi été entièrement restaurée, avec pour dernière intervention, la pose d'un châssis et d'un vitrage synthétique sur les arcades donnant sur le chœur. Pour ceux qui ne percevraient pas la nature de ces travaux, ces baies étaient auparavant béantes et camouflées par un drap blanc. D'autres travaux sont envisagés dans les mois à venir. Les bénévoles intéressés seront les bienvenus. N'hésitez pas à contacter la mairie pour laisser vos coordonnées.

TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE

Une partie du chemin de la Marette était depuis plusieurs mois sans éclairage suite à un problème de câblage. Ce gros inconvénient pour les riverains est maintenant résolu et le chemin de la Marette est désormais éclairé sur toute sa longueur.

CONCERT À L'ÉGLISE DE FRÉMÉCOURT DU 11 OCTOBRE 2015

Pour cette première édition de chants dans l'église, de nombreuses personnes du village et quelques autres se sont déplacées et sont ressorties ravies et enjouées de ce bon moment. Remerciements à tous pour leurs généreux dons qui serviront à la réalisation de petits travaux dans l'église. C'était un merveilleux moment de musique et de cœur, où tout un chacun a pu apprécier le fantastique talent du chanteur et de son pianiste, qui nous ont interprété du gospel, du jazz et de la soul. Le chanteur a fait participer deux spectatrices qui se sont prêtées au jeu et ont ainsi chantonné le refrain d'«Armstrong» de Nougaro. Pour clore ce concert, tous les spectateurs ont entonné en chœur la chanson «Oh happy day».

MARIAGES, NAISSANCES, DÉCÈS

Naissance : GAROT Louna le 22/06/2015 - NERESTAN Rachel le 13/07/2015 -
BOUILLIANT Germain le 02/08/2015 - BROUZES Kirsten le 17/10/2015
Décès : LE BON Monique le 08/02/2015

INFORMATIONS PRATIQUES

BIBLIOTHÈQUE LIBRE DE FRÉMÉCOURT

Le conseil municipal a pour projet de créer une bibliothèque libre sur la commune. Le concept : des livres ou magazines sont à votre disposition. Ils vous intéressent ? Vous les prenez, vous les lisez, vous les rapportez afin de les partager avec d'autres ou bien vous les gardez et en contrepartie vous en amenez d'autres. Ainsi vous faites tourner des livres et magazines dans le village et procurer le plaisir de lire à ceux qui ne peuvent s'offrir un abonnement ou se rendre dans une bibliothèque. Aucune inscription, aucun frais, seules des règles évidentes de civisme à respecter sur l'organisation de ce service. Cette «bibliothèque» sera installée à côté de la boîte aux lettres de la mairie dès fin décembre sauf retard imprévu dans sa fabrication.

CENTRE DE SECOURS DE CORMEILLES-EN-VEXIN

Le centre de secours des sapeurs pompiers de Cormeilles-en-Vexin prévoit d'organiser une journée portes ouvertes en **mai 2016** (la date précise vous sera communiquée ultérieurement). Cette initiative peut devenir une sortie pédagogique pour les enfants qui découvriront l'organisation d'un centre de secours et peut-être une vocation. La commune propose à ses administrés d'organiser une sortie collective lors d'un week-end.

RALLYE PÉDESTRE

Un rallye pédestre organisé par les communes de Cormeilles-en-Vexin et Frémécourt est prévu le **06 juin 2016**.

BIBLIOTHÈQUE DE CORMEILLES-EN-VEXIN

La commune de Cormeilles-en-Vexin a ouvert une bibliothèque municipale au 3, rue de Montgeroult (ancien emplacement du restaurant «La Maison»). Différents espaces sont prévus pour les tout petits, les jeunes et les adultes : coins de lecture, d'écoute de musique, espace de projection de films ou vidéos, grand écran pour des jeux vidéo avec une Xbox One, 2 ordinateurs en libre service. Vous y trouverez bien évidemment des livres, des CD, mais aussi beaucoup d'autres choses : des animations, des jeux de société, des concerts, des spectacles, des expositions. Des ateliers se préparent : décoration de Noël, informatique, philo, oenologie, cuisine. En décembre : une exposition sur l'eau à l'occasion de la COP21 et la fête du court métrage. La Bibliothèque est animée par un groupe de bénévoles qui depuis plusieurs années assurent son fonctionnement. Vous aimez le travail en groupe, vous disposez de quelques heures par semaine, venez les rejoindre, les tâches sont multiples et variées : suivre les entrées et sorties de documents, préparer les commandes des lecteurs, organiser les nombreuses activités sur l'année, en proposer des nouvelles, assurer les permanences. N'hésitez pas à contacter la bibliothèque au 01 79 42 19 68 ou par mail à biblicormeillesvexin@sfr.fr. Inscriptions : 10€ par famille et par an. Horaires d'ouverture : mercredi de 10h à 12h et de 16h à 18h, jeudi de 16h à 18h, vendredi de 16h à 18h, samedi de 10h à 12h et de 16h à 18h, dimanche (1er du mois) de 10h à 12h.



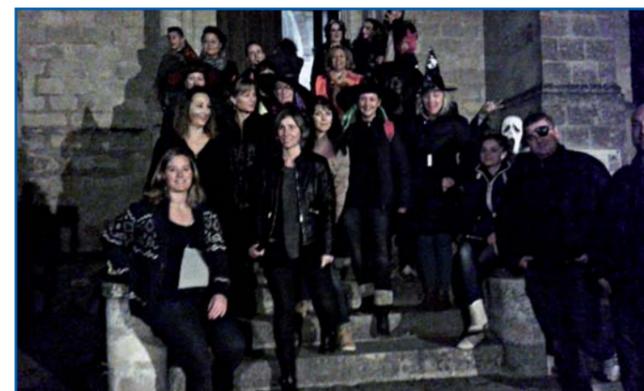
REPAS DES AÎNÉS DU 26 SEPTEMBRE 2015

Le traditionnel repas des aînés s'est déroulé le samedi 26 septembre dernier avec les fidèles anciens de Frémécourt et communes alentour accompagnés de personnes diverses. Toutes ces générations se sont retrouvées pour partager un excellent repas, composé par les membres du Centre Communal d'Action Sociale, et servi par un traiteur. L'animation organisée par un talentueux groupe musical a réuni dans la danse jeunes et moins jeunes.



BALLADE NOCTURNE HALLOWEEN DU 31 OCTOBRE 2015

Le soir d'Halloween, 36 enfants déguisés et 21 accompagnateurs ont sillonné les rues de Frémécourt, frappant aux portes qui pour l'occasion s'étaient signalées par une source lumineuse (la marque d'Halloween). Les enfants ont été gâtés en friandises par les généreux villageois. Ils ont ensuite mis leurs bonbons en commun dans un grand chaudron réalisé en salle de classe et se sont regroupés à l'école, décorée elle aussi aux couleurs d'Halloween. Des boissons et des amuse-bouches, apportés par les parents accompagnateurs, ont été partagés par tous. À l'issue de cette soirée, la collecte de friandises a été répartie entre chaque présent. Nous remercions les familles qui ont ouvert leur porte à nos petits monstres, fantômes, sorcières et princesses. Ces créatures de toutes sortes sont reparties avec des sacs pleins de bonbons et n'ont de ce fait pas jeté de sort sur les habitants de Frémécourt.



COMMERCE LOCAL

À compter du mercredi **02 décembre** et tous les mercredis suivants de 17h30 à 20h00, Daniel, un vendeur ambulant de fruits et légumes, vous proposera ses produits cultivés sans pesticides et provenant d'un maraîcher du Val d'Oise. Vous trouverez également auprès de ce commerçant des produits de première nécessité (farine, sucre en morceaux et en poudre, œufs, etc). Daniel pourra également prendre des commandes incluant, si vous le souhaitez, des aliments autres que ceux qu'il propose. Ces commandes vous seront livrées la semaine suivante. Ce service sera accessible sur la place située au niveau du 9 rue de Cléry.

DONS DU SANG : EN DÉCEMBRE

À la suite des événements tragiques survenus à Paris dans la nuit du vendredi 13 novembre, et grâce aux donateurs, les stocks de sang ont été très vite complétés ! Les collectes de dons de sang ont fait face à une mobilisation très forte et ainsi les besoins urgents ont été satisfaits. Il est à présent important d'anticiper afin que les niveaux de stocks permettent de répondre à l'ensemble des besoins à venir. La mobilisation doit se poursuivre dans la durée, c'est pourquoi nous appelons les donateurs à différer leur don du sang. En effet, il faut que nous puissions compter sur les donateurs dans deux mois (délai nécessaire entre 2 dons de sang total). La période des fêtes de fin d'année est une période où les besoins de sang sont nombreux. C'est pourquoi, si vous n'avez pas pu donner votre sang en raison de l'affluence, revenez dans la semaine qui vient ou ultérieurement. Pour connaître les centres de prélèvements, consultez le lien suivant : <http://dondusang.paris/ou-donner>